|  |  |
| --- | --- |
| **Document de consultation pour les partenaires Fairtrade :**  Revue du Standard Fairtrade pour les organisations de petits producteurs | |
| Période de Consultation | 3 juillet 2017 – 29 septembre 2017 |
| Responsable de Projet | Gelkha Buitrago, Directrice des Standards |

**PARTIE 1 Introduction**

**1. Introduction générale**

Les Standards du Commerce Équitable Fairtrade appuient le développement durable des travailleurs et des petits producteurs dans l’hémisphère sud. Les producteurs et les acteurs commerciaux doivent répondre aux Standards du Commerce Équitable Fairtrade en vigueur pour que leurs produits soient certifiés Fairtrade. Au sein de Fairtrade International, le département Standard & Pricing (S&P, Standard & Prix) est en charge du développement des Standards du Commerce Équitable Fairtrade. Comme cela est énoncé dans la [Procédure Opérationnelle Normalisée pour le développement des Standards du Commerce Équitable Fairtrade](https://www.fairtrade.net/fileadmin/user_upload/content/2009/standards/SOP_Development_Fairtrade_Standards.pdf), la procédure suivie est conforme avec tous les critères du [Code de Bonnes Pratiques pour l’Établissement des Normes Sociales et Environnementales d’ISEAL](https://www.isealalliance.org/our-work/defining-credibility/codes-of-good-practice/standard-setting-code). Cette procédure implique une large consultation avec les partenaires afin de s’assurer que les nouveaux standards, ou les standards révisés, reflètent les objectifs stratégiques de Fairtrade International, qu’ils sont basés sur la réalité des producteurs et des acteurs commerciaux, et qu’ils répondent aux attentes des consommateurs.

Vous êtes invités à participer à la revue du Standards Fairtrade pour les petits producteurs. Pour cela, nous vous demandons de bien vouloir apporter votre contribution sur les sujets suggérés dans ce document, et nous vous encourageons à donner des explications, des analyses et des exemples pour illustrer vos propos. Toutes les informations que nous recevons des correspondants sont traitées avec soin et restent confidentielles. **Merci de bien vouloir soumettre vos commentaires à** [**standards-pricing@fairtrade.net**](mailto:standards-pricing@fairtrade.net) **d’ici le 29 Septembre 2017.** Si vous avez des questions concernant le projet de standard, ou sur le processus de consultation, merci de contacter [standards-pricing@fairtrade.net](mailto:standards-pricing@fairtrade.net)

Après la consultation, S&P préparera un document compilant tous les commentaires, qui sera envoyé à tous les participants et sera également disponible sur le site internet de Fairtrade International. Les prochaines étapes du projet sont présentées dans le chapitre 4.

**2. Contexte**

Au début de Q2 2017, la revue du Standard Fairtrade pour les organisations de petits producteurs a repris, après avoir été suspendue en Octobre 2016.

Plus d’une centaine de problèmes ont été amenés à l’attention de l’équipe de projet par plusieurs partenaires du système Fairtrade depuis la dernière revue en 2011. De plus, des contributions ont été proactivement collectées entre avril et septembre 2016. En conséquence, 12 sujets ont été sélectionnés pour le premier tour de consultation publique. La consultation est programmée pour avoir lieu de début juillet à fin septembre.

Le premier tour de consultation revêt une approche différente des consultations précédentes pour engager les partenaires.

Au lieu de mettre en avant des propositions concrètes techniques, le document de consultation décrit une position sur un sujet, et des questions pour discuter sur un ensemble de sujets divers mais reliés. Le but de cet exercice et de proposer une approche plus participative, s’attachant à comprendre les différentes vues sur chaque sujet, et à engager une discussion ouverte sur la manière de les aborder.

S’appuyant sur les résultats du premier tour de consultation, le second tour inclura des propositions plus techniques, pour discussion avec les partenaires.

**3. Objectifs de la révision**

* Réviser et analyser les problèmes non résolus mentionnés dans le carnet de surveillance du standard OPP depuis sa dernière révision.
* Collecter les sujets nouveaux, les problèmes et les inquiétudes des groupes de partenaires concernés par le standard OPP
* Chercher des solutions auprès des partenaires pour résoudre leurs problèmes liés au standard ;
* Consulter les groupes de partenaires concernés sur les solutions
* Assurer l’harmonisation entre les standards en alignant les changements dans tous les standards produits associés
* Améliorer le langage du standard pour plus de clarté et de simplicité
* Développer les propositions finales pour le standard OPP pour approbation/validation par le Comité des Standards

**4. Information sur le projet et le processus**

Le projet a commencé en Q2 2017 et le [descriptif du projet](https://www.fairtrade.net/fileadmin/user_upload/content/2009/standards/documents/2017_05_02_ProjectAssignment_SPO_Review_EN.pdf) est disponible sur le site internet de Fairtrade International.

Le [Standard actuel pour les organisations des petits producteurs](https://www.fairtrade.net/fileadmin/user_upload/content/2009/standards/documents/SPO_FR.pdf) est aussi disponible sur le site de Fairtrade International.

Les progrès effectués à ce jour et les prochaines étapes sont décrites ci-dessous

|  |  |
| --- | --- |
| **Activité** | **Calendrier** |
| Cadrage des objectifs | Mai - Juin 2017 |
| Recherche | Avril – Juin 2017 |
| Consultation 1er tour | Juillet – Septembre 2017 |
| Développement de la proposition 2ieme tour | Octobre – Déc 2017 |
| Consultation 2ieme tour | Jan- Mars 2018 |
| Développement de la proposition finale | Avril – Juin 2018 |
| Décision du CS | Juin 2018 |
| Publication | Juin 2018 |

**5. Confidentialité**

Toutes les informations que nous recevons des participants seront traitées avec soin et resteront confidentielles. Les résultats de cette consultation seront uniquement communiqués sous une forme assemblée. Tous les retours seront analysés et utilisés pour écrire la proposition finale. Cependant, lorsque nous analysons les informations, nous avons besoin de savoir quelles réponses viennent des producteurs, des acteurs commerciaux, des licenciés, etc. dès lors nous vous demandons de bien vouloir nous donner des informations sur votre organisation.

**6. Acronymes et définitions**

CPD Coût de Production Durable

FI Fairtrade International

RMP Responsable Mondial de Produit

ODMO Organisations dépendant d'une Main d'Œuvre Salariée

OMT Organisation mondiale du travail

ONF Organisation Nationale Fairtrade

ONG Organisations Non-Gouvernementales

RP Réseau de Producteurs

OP Organisation de Producteurs

OPP Organisation de Petits Producteurs

SRSJBC Système de remédiation et suivi incluant les jeunes et basés sur la communauté

**PARTIE 2 Consultations sur le projet de standard**

Cette consultation est divisée selon les sections suivantes :

[0. Information sur votre organisation 7](#_Toc487454639)

[1. Thèmes de discussion 8](#_Toc487454640)

[1.1 Définition des OPP 8](#_Toc487454641)

[1.2 Gestion des pratiques de production 10](#_Toc487454642)

[1.3 Développement environnemental 12](#_Toc487454643)

[1.4 Egalité des genres et émancipation des femmes 17](#_Toc487454644)

[1.5 Développement dans la législation sur l’esclavage moderne 19](#_Toc487454645)

[1.6 Potentiel de développement 21](#_Toc487454646)

[1.7 Rôle des acteurs commerciaux 24](#_Toc487454647)

[1.8 Gouvernance des OPPs 26](#_Toc487454648)

[1.9 Le Plan de Développement Fairtrade et l’utilisation de la Prime 28](#_Toc487454649)

[1.10 Coût de Production Durables et évaluation avec des indicateurs de base venant des producteurs 31](#_Toc487454650)

[1.11 Promotion l’amélioration continue 33](#_Toc487454651)

[1.12 Simplification du standard 34](#_Toc487454652)

[1.13 Classification des sujets 36](#_Toc487454653)

[2. Commentaires / retour général des partenaires sur la révision du Standard Fairtrade pour les OPPs 37](#_Toc487454654)

**Les groupes cibles de cette consultation sont :**

* Les producteurs OPP déjà certifiés ou voulant obtenir la certification Fairtrade via le standard OPP
* Les détenteurs de licence et les acteurs commerciaux certifiés par la certification Fairtrade via le standard des OPP.
* Les réseaux de producteurs, les Organisations Fairtrade Nationales, Fairtrade International, FLOCERT, les ONG, les chercheurs, etc.

Pour chaque sujet, les partenaires sont invités à commenter la description du sujet et partager leur point de vue sur la question. Les partenaires sont aussi invités à suggérer des idées additionnelles pour résoudre des sujets différents. Etant donné le nombre de questions ouvertes, la diversité et le nombre élevé de partenaires attendus dans cette consultation, les participants sont aussi priés d’indiquer les questions qui sont importantes pour leurs organisations. A la fin, une classification des questions est proposée. Cela aidera l’Equipe de Projet à prioriser les thèmes de travail pour le second tour de la consultation. La liste des sujets suit autant que possible la structure actuelle du standard OPP.

Si vous êtes une OPP nous vous encourageons à impliquer vos membres dans cette consultation. Pendant la période de consultation, les Réseaux de Producteurs (RP) font faire des groupes de travail pour tenir des discussions collectives sur les sujets de ce questionnaire, pour plus d’information veuillez consulter votre RP.

Le temps que vous passerez à répondre au questionnaire dépend du niveau de détail de vos réponses. Votre contribution est très importante, dès lors prenez votre temps. La version en ligne se sauvegarde automatiquement donc vous n’avez pas besoin de répondre à tout en une fois, et pouvez laisser le questionnaire, puis le reprendre plus tard.

**Veuillez SVP prendre autant d’espace que nécessaire pour répondre aux questions.**

# Information sur votre organisation

Veuillez compléter l’information ci-dessous :

|  |
| --- |
| **Q0.1** **Veuillez svp nous donner des informations sur votre organisation afin que nous puissions analyser les informations précisément, et vous contacter si des clarifications s’avèrent nécessaires. Les résultats du sondage seront uniquement présentés sous une forme regroupée, et toutes les informations des participants seront gardées confidentielles.**  Nom de votre organisation       Click here to enter text.  Nom de la personne contact      Click here to enter text.  Email de la personne contact  Pays      Click here to enter text.  Produit Click here to enter text.  ID FLO Click here to enter text. |
| **Q0.2 Quelle est votre responsabilité dans la chaîne d’approvisionnement ? Veuillez cocher toutes les cases appropriées.**  Producteur  Exportateur  Importateur  Transformateur  Distributeur  Détenteur de Licence  Autre (RP, NFO, FLOCERT, FI)  Click here to enter text. |

# Thèmes de discussion

## Définition des OPP

|  |
| --- |
| Les critères actuels du standard OPP permettent aux membres plus larges, ou même aux plantations d’être membres des OPPs certifiées Fairtrade, à condition que la majorité des membres puissent encore être définis comme petits producteurs.  Les membres plus larges qui emploient un nombre élevé de travailleurs doivent se conformer aux critères minimaux dérivés des standards fondamentaux du BIT. Cependant les travailleurs employés par les OPPs semblent bénéficier de moins d’avantages économiques et sociaux que les travailleurs des plantations.  Ce fonctionnement permet aux fermiers ayant des fermes de la taille de plantations d’entrer dans le système Fairtrade et d’en bénéficier, y compris pour les produits qui sont uniquement ouverts aux petits producteurs (comme le sucre), et accroit la compétition inéquitable entre et au sein des OPPs.  Ces deux éléments comportent aussi des risques pour la réputation de Fairtrade.  Cependant, les membres plus larges peuvent aussi jouer un rôle important car ils permettent aux OPPs d’offrir une plus grande quantité de produit en qualité adéquate, et donnent la flexibilité de refléter la réalité spécifique des différentes régions.  **1. Êtes-vous d’accord avec la description des sujets présentés ci-dessus :**  **Oui, totalement**  **Oui, partiellement**  **Non**  **Veuillez expliquer vos raisons si vous êtres partiellement d’accord ou si vous n’êtes pas d’accord**  Click here to enter text.  **Des commentaires supplémentaires ?**  Click here to enter text.  **Questions à discuter**  Pour chacune des questions ci-dessous vous êtes invités à donner votre contribution. N’hésitez pas à aborder des points qui n’ont pas été inclus dans ce document  **Question 1** : Quels sont les aspects clés qui doivent être prise en considération pour définir une organisation de petits producteurs ? Quels aspects peuvent être flexibles ?  Click here to enter text.  **Question 2** : Faudrait-il exiger un pourcentage plus élevé de petits fermiers dans la définition Fairtrade des OPPs ? (>50%) ?  Click here to enter text.  **Question 3 :** Y-a- t-il besoin d’établir limite maximale pour la taille des fermes des membres d’une OPP ? (Par exemple incluant une limite de 30 hectares comme cela a été introduit récemment pour les producteurs de bananes ?)  Click here to enter text.  **Question 4** : Doit-on faire une distinction entre les produits qui sont ouverts aux plantations (comme les fruits frais) et les produits qui sont uniquement produits par les OPPs ?  Click here to enter text.  **Question 5** : Veuillez lire le paragraphe ci-dessous :  Pour les produits exigeants beaucoup de main d’œuvre (comme le sucre de canne, les fruits & légumes préparés et en conserve, les fruits frais, les légumes frais, le thé), le Standard définit les petits producteurs individuels selon les critères suivants :   * Ils emploient moins que le nombre maximum de travailleurs permanents tel qu’il est défini et publié par Fairtrade International (voir [lien](https://www.fairtrade.net/fileadmin/user_upload/content/2009/standards/documents/2017-04-01_SPO_indicator_table_EN.pdf)). * La taille des terres qu’ils cultivent est équivalentes ou inférieures à la moyenne de la région, tel que défini et publié par Fairtrade International (voir [lien](https://www.fairtrade.net/fileadmin/user_upload/content/2009/standards/documents/2017-04-01_SPO_indicator_table_EN.pdf)). * Ils passent la majeure partie de leur temps de travail à effectuer des travaux agricoles sur leur exploitation * L’essentiel de leur revenu provient de leur exploitation agricole   Pensez-vous que ces critères soient encore pertinents pour définir les petits producteurs individuels ? Si vous pensez que non, quel éléments changeriez/ajouteriez-vous ?  Click here to enter text.  Parmi les questions ci-dessus, lesquelles sont les plus pertinentes pour vous/votre organisation ? Merci de mentionner le(s) numéro(s) des questions.  Click here to enter text.  **Espace additionnel pour des commentaires/idées additionnels :**  Click here to enter text. |

## Gestion des pratiques de production

|  |
| --- |
| Le manque de réels outils de gestion a une incidence sur le rendement et l’efficacité des OPPs, ce qui en retour limite les bénéfices pour les producteurs et réduit l’impact de Fairtrade. Cela peut être aussi perçu comme un manque de professionnalisme, en particulier pour les larges OPPs. Les partenaires commerciaux sont moins enclins à s’approvisionner auprès des organisations de producteurs Fairtrade si ces-dernières ne sont pas perçues comme solides et fiables.  Un Système de Contrôle Interne (SCI) permet aux OPPs non seulement de gérer la conformité de leurs membres mais aussi de leur rendre des services efficaces. Il aide également les OPPs à gérer leurs ressources, planifier, mettre en place et suivre les activités. Le SCI permet enfin une véritable gestion des données, ce qui peut être très utile pour le suivi et l’évaluation.  Cependant, la mise en place d’un SCI implique aussi des difficultés. Elle requiert par exemple d’investir un cout élevé, et d’avoir d’un processus et des outils au niveau de l’organisation et des membres. Comme Fairtrade travaille déjà avec des groupes qui ont leurs propres règles en place, la nécessité d’avoir un SCI est peut-être moins grande.  La certification biologique, ainsi que d’autres certifications, requièrent déjà un SCI. En mars 2017, cela a aussi été introduit pour le Standard Fairtrade pour le Cacao, car cela avait été identifiée comme une priorité absolue.  **1.2 Êtes-vous d’accord avec la description des sujets présentés ci-dessus**  **Oui, totalement**  **Oui, partiellement**  **Non**  **Veuillez expliquer SVP vos raisons si vous êtes partiellement d’accord, ou pas d’accord.**  Click here to enter text.  **Des commentaires supplémentaires ?**  Click here to enter text.  **Questions à discuter**  Pour chacune des questions ci-dessous vous êtes invités à donner votre contribution.  N’hésitez pas à aborder des points qui n’ont pas été inclus dans ce document  **Question 1** : Est qu’il ferait sens de requérir des OPPs de premier niveau qu’elles aient également un SCI ? Plutôt en année 0, 1, ou plus tard ?  Click here to enter text.  **Question 2** : Quels sont les éléments qu’un SCI de base devrait avoir et qui seraient possibles à mettre en place pour toutes les OPPs ?  Click here to enter text.  **Question 3.** Comment peut-on s’assurer que la mise en place d’un SCI n’est pas trop coûteuse pour les producteurs ? (En particulier les petits ou ceux qui ont très peu de ventes Fairtrade) ?  Click here to enter text.  **Question 4**. Comment peut-on s’assurer que le SCI est un outil de gestion efficace pour les producteurs, et pas juste un exercice avec des cases à cocher ?  Click here to enter text.  Parmi les questions ci-dessus, lesquelles sont les plus pertinentes pour vous/votre organisation ? Merci de mentionner le(s) numéro(s) des questions.  Click here to enter text.  **Espace additionnel pour des commentaires/idées additionnels :**  Click here to enter text. |

## Développement environnemental

|  |
| --- |
| * 1. **Adaptation au changement climatique**   Le changement climatique est l’un des défis les plus importants auquel les producteurs doivent faire face. Bien que le standard promeuve l’utilisation de pratiques agricoles durables, la question reste ouverte de savoir comment le standard peur être un outil plus efficace pour aider les producteurs à accroitre leur résilience au changement climatique  **1.3a Êtes-vous d’accord avec la description des sujets présentés ci-dessus :**  **Oui, totalement**  **Oui, partiellement**  **Non**  Veuillez expliquer vos raisons si vous êtres partiellement d’accord ou si vous n’êtes pas d’accord  Click here to enter text.  Des commentaires supplémentaires ?  Click here to enter text.  **Questions à discuter**  Pour chacune des questions ci-dessous vous êtes invités à donner votre contribution. N’hésitez pas à aborder des points qui n’ont pas été inclus dans ce document  **Question 1** : Est-ce que de la sensibilisation, à travers la participation des producteurs à des sessions d’information ou à des formations, serait une bonne approche pour mieux comprendre les causes sous-jacentes du changement climatique et ses répercussions dans la région/communauté ?  Click here to enter text.  **Question 2** : Est-ce que le développement d’évaluation des risques et opportunités serait utile au producteurs, pour identifier les risques locaux et régionaux, et les options d’adaptation adéquates pour y répondre ?  Click here to enter text.  **Question 3.** Le Standard devrait-il introduire la mise en place d’un plan d’adaptation au changement climatique qui pourrait être financé par la prime Fairtrade si les producteurs le souhaitent ?  Click here to enter text.  **Question 4**. Le Standard encourage-t-il la diversification de la production agricole et/ou les autres sources de revenus ?  Click here to enter text.  **Question 5**. Comment peut-on s’assurer que les coûts de l’adaptation au changement climatique ne sont pas tous transmis au plus faible acteur de la chaine d’approvisionnement- le producteur ?  Click here to enter text.  Parmi les questions ci-dessus, lesquelles sont les plus pertinentes pour vous/votre organisation ? Merci de mentionner le(s) numéro(s) des questions.  Click here to enter text.  **Espace additionnel pour des commentaires/idées additionnels :**  Click here to enter text.   * 1. **Eau**   La pénurie d’eau et le stress hydrique (en termes de disponibilité, qualité et accessibilité) représentent un risque croissant pour les producteurs et les autres acteurs de la chaine d’approvisionnement. Avec le changement climatique, les problèmes liés à l’eau représentent les facteurs de risques environnementaux les plus importants auxquels les producteurs vont faire face. Bien que le Standard promeuve des pratiques qui répondent aux défis liés à l’eau, la plupart des critères sont des critères de développement, avec un délai de 3 ou 6 ans. Il est toutefois important de noter que si les délais sont longs, il est par ailleurs difficile pour les producteurs de se conformer aux critères liés à l’eau, car ils impliquent des investissements financiers importants.  **1.3b Êtes-vous d’accord avec la description des sujets présentés ci-dessus :**  **Oui, totalement**  **Oui, partiellement**  **Non**  Veuillez expliquer vos raisons si vous êtres partiellement d’accord ou si vous n’êtes pas d’accord  Click here to enter text.  Des commentaires supplémentaires ?  Click here to enter text.  **Questions à discuter**  Pour chacune des questions ci-dessous vous êtes invités à donner votre contribution. N’hésitez pas à aborder des points qui n’ont pas été inclus dans ce document  **Question 1.** Est-ce que les critères sur les pratiques d’utilisation de l’eau devraient être renforcés dans le Standard, pour une gestion de l’eau plus durable, équitable et efficace ?  Click here to enter text.  **Question 2.** Est-ce que de la sensibilisation, à travers la participation des producteurs à des sessions d’information ou à des formations, serait une bonne approche pour mieux comprendre les causes sous-jacentes du stress hydriques et ses répercussions dans la région/communauté ?  Click here to enter text.  **Question 3.** Est-ce que pour l’utilisation de la Prime Fairtrade, on devrait donner la priorité à des problèmes liés à la conservation de l’eau, comme les bassins d’eau, l’irrigation à économe d’eau, le drainage ?  Click here to enter text.  **Question 4.** Est-ce que la mise en place d’évaluations des risques et opportunités serait utile aux producteurs, pour identifier les risques locaux et régionaux, et les options d’adaptation adéquates pour y répondre ?  Click here to enter text.  **Question 5.** Est-ce que les actions identifiées dans l’évaluation des risques et opportunités devraient être présentées comme faisant partie des idées du Plan de Développement Fairtrade ?  Click here to enter text.  **Question 6.** Quelles pratiques de réduction du stress hydriques sont-elles implémentables, et lesquelles sont requises par la législation nationale ?  Click here to enter text.  Parmi les questions ci-dessus, lesquelles sont les plus pertinentes pour vous/votre organisation ? Merci de mentionner le(s) numéro(s) des questions.  Click here to enter text.  **Espace additionnel pour des commentaires/idées additionnels :**  Click here to enter text.   * 1. **Approche des critères environnementaux**   Plusieurs critères environnementaux se focalisent sur la formation et la sensibilisation comme un outil pour améliorer les pratiques environnementales. Pour l’OPP cette approche est suffisante pour faire en sorte que de meilleurs résultats environnementaux soient atteints.  **1.3c Êtes-vous d’accord avec la description des sujets présentés ci-dessus :**  **Oui, totalement**  **Oui, partiellement**  **Non**  Veuillez expliquer vos raisons si vous êtres partiellement d’accord ou si vous n’êtes pas d’accord  Click here to enter text.  Des commentaires supplémentaires ?  Click here to enter text.  **Questions à discuter**  Pour chacune des questions ci-dessous vous êtes invités à donner votre contribution. N’hésitez pas à aborder des points qui n’ont pas été inclus dans ce document  **Question 1.** Est-ce que le développement de plans d’actions pourrait être un outil à utiliser en combinaison avec les formations et la sensibilisation ?  Click here to enter text.  **Question 2.** Quels autres outils pourraient être utilisés ?  Click here to enter text.  **Question 3.** Y- a- t’ il d’autre sujets environnementaux qui sont importants à aborder dans le Standard ? Si oui, lesquels ?  Click here to enter text.  Parmi les questions ci-dessus, lesquelles sont les plus pertinentes pour vous/votre organisation ? Merci de mentionner le(s) numéro(s) des questions.  Click here to enter text.  Espace additionnel pour des commentaires/idées additionnels :  Click here to enter text. |

## Egalité des genres et émancipation des femmes

|  |
| --- |
| Les produits Fairtrade sont en vaste majorité des produits d’exportation comme le café, le cacao, les bananes, le sucre. Comme la plupart des cultures d’exportation, ces produits tendent à être dominés par les hommes, et même si les femmes sont fréquemment et fortement impliquées dans les processus de production (cultiver, récolter et transformer), leur travail est bien souvent ni vraiment reconnu ni récompensé. Chez les petits propriétaires, les femmes et les filles travaillent souvent en tant qu’ouvriers non payés sur les fermes familiales et ont très peu de contrôle sur les revenus tirés des ventes de ces produits d’exportation. De plus, dans certains pays les femmes ne possèdent souvent pas de titres de propriété, elles ne peuvent pas rejoindre les organisations de producteurs et accéder aux services que ces-dernières fournissent. Elles ont aussi tendance à avoir moins accès aux aides gouvernementales, à cause de préjugés persistants favorisant les fermiers hommes. Quand les femmes rejoignent des organisations de producteurs, elles occupent rarement des postes décisionnels, et leurs besoins et leur voix ne sont souvent pas écoutés.  **1.4 Êtes-vous d’accord avec la description des sujets présentés ci-dessus :**  **Oui, totalement**  **Oui, partiellement**  **Non**  Veuillez expliquer vos raisons si vous êtres partiellement d’accord ou si vous n’êtes pas d’accord  Click here to enter text.  Des commentaires supplémentaires ?  Click here to enter text.  **Questions à discuter**  Pour chacune des questions ci-dessous vous êtes invités à donner votre contribution. N’hésitez pas à aborder des points qui n’ont pas été inclus dans ce document  Click here to enter text.  **Question 1** : Comment le Standard peut-il promouvoir et renforcer l’égalité des genres et l’émancipation des femmes sans être trop prescriptif et tout en prenant en compte les spécificités des contextes économiques et sociaux ?  Click here to enter text.  **Question 2** : Comment prendre en considération les barrières systématiques et quotidiennes qui limitent la possibilité pour certains groupes, surtout les femmes, à avoir accès aux bénéfices de Fairtrade?  Click here to enter text.  **Question 3.** Un inventaire des problèmes liés au genre et des Indicateurs de Performance Clés relatifs au genre, en relation avec les critères du Standard, seraient-ils de bons moyens pour promouvoir d’avantage l’égalité des genres et l’émancipation des femmes ?  Click here to enter text.  **Question 4**. Est-ce que le Standard peut contribuer (et si oui, comment ?) à ce que les épouses des fermiers, et les productrices seules soient intégrées au processus de décision à tous les niveaux, y compris à l’utilisation de la prime Fairtrade?  Click here to enter text.  **Question 5**. Est-ce que le Standard peut fournir des outils, des incitations et des précautions pour catalyser et faciliter la participation- en particulier des femmes- dans le processus de décision, et accroitre l’intérêt des femmes et leurs capacités à prendre des postes de direction dans les OPPs ?  Click here to enter text.  Parmi les questions ci-dessus, lesquelles sont les plus pertinentes pour vous/votre organisation ? Merci de mentionner le(s) numéro(s) des questions.  Click here to enter text.  Espace additionnel pour des commentaires/idées additionnels :  Click here to enter text. |

## Développement dans la législation sur l’esclavage moderne

|  |
| --- |
| La législation dans les pays consommateurs (Royaume-Uni, France, Suisse, Pays-Bas, Etats-Unis parmi d’autres) et certains pays producteurs (Afrique du Sud et Inde) se modifie rapidement en ce qui concerne le travail des enfants et/ou le travail forcé. Les législations obligent les entreprises (ainsi que leurs sous-traitants) à mettre en place des mécanismes de précaution pour identifier les risques de travail d’enfants et de travail forcé, notamment l’esclavage et le trafic humain, dans leur chaine d’approvisionnement, et rendre publiques leurs dispositions pour les combattre. Un nombre croissant d’entreprises achetant Fairtrade vont dès lors exiger que leurs fournisseurs (producteurs, et autres acteurs de la chaine d’approvisionnement) travaillent en accord avec les développements en cours, et les cadres légaux en évolution.  Plutôt que les producteurs deviennent la cible des militants, ou que pire, ils soient rejetés par les entreprises à cause de ces risques, ils ont l’opportunité de s’engager proactivement vers un mécanisme de précaution et vers une solution que les cadres légaux mentionnés ci-dessus proposent, du début à la fin de chaîne, où les organisations de producteurs deviennent les agents du changement et les accélérateurs des droits humains.  **1.5 Êtes-vous d’accord avec la description des sujets présentés ci-dessus :**  **Oui, totalement**  **Oui, partiellement**  **Non**  Veuillez expliquer vos raisons si vous êtres partiellement d’accord ou si vous n’êtes pas d’accord  Click here to enter text.  Des commentaires supplémentaires ?  Click here to enter text.  **Questions à discuter**  Pour chacune des questions ci-dessous vous êtes invités à donner votre contribution. N’hésitez pas à aborder des points qui n’ont pas été inclus dans ce document  Click here to enter text.  **Question 1** : Où en sont les RPs dans le développement et le travail avec les OPPs sur des méthodologies pour aborder ce sujet? Qu’est ce qui pourrait être inclus dans le Standard comme minimum ?  Click here to enter text.  **Question 2 :** Veuillez lire le paragraphe ci-dessous :  *Le système de remédiation et suivi incluant les jeunes et basés sur la communauté (SRSJBC) est un système de précaution dirigé par les OPPs qui identifie et combat l’esclavage moderne, les pires formes de travail des enfants et/ou la violence liée au genre. Il inclue souvent de l’appui d’organisation partenaires experts et requiert des ressources humaines et financières.*  Est-ce que le SRSJBC devrait être plus visible dans le Standard, comme une bonne pratique qui aborderait non seulement le travail des enfants et le travail forcé, mais inclue aussi l’esclavage moderne et le trafic humain ?  Click here to enter text.  **Question 3.** Est-ce que le SRSJBC sur le travail des enfants et/ou le travail forcé devrait être inclus comme faisant partie des idées du Plan de Développement Fairtrade ?  Click here to enter text.  **Question 4**. Le Standard pour les Acteurs Commerciaux devrait-il inclure, comme Bonne Pratique Volontaire pour les acteurs commerciaux, de s’approvisionner auprès des producteurs qui ont mis en place un SRSJBC, étant donné qu’il se réfère aux acteurs commerciaux comme s’approvisionnant auprès de groupes vulnérables ?  Click here to enter text.  **Question 5**. Est-ce qu’il devrait y avoir une prime supplémentaire pour la production de marchandises opérant dans une système SRSJNC ?  Click here to enter text.  Parmi les questions ci-dessus, lesquelles sont les plus pertinentes pour vous/votre organisation ? Merci de mentionner le(s) numéro(s) des questions.  Click here to enter text.  Espace additionnel pour des commentaires/idées additionnels :  Click here to enter text. |

## Potentiel de développement

|  |
| --- |
| Les critères centraux actuels pour l’année 0 permettent une nouvelle certification OPPs à des stades très précoces de développement. Ces critères sont un mécanisme d’équilibre entre donner l’accès à un marché donné à des producteurs désavantagés, et assurer que les organisations qui rejoignent le système ont le potentiel pour bénéficier de Fairtrade. Sans être juste protectionniste envers les producteurs déjà certifies, et exclusif envers les organisations de haute performance, il est important de revoir ce qui fait sens dans ce système d’ouverture qui a, jusqu’à aujourd’hui, une capacité de marché limitée à absorber les volumes, et accroit la compétition inéquitable entre les producteurs certifiés.  Les OPPs, dans les premiers stades de leur développement, demandent beaucoup de support à Fairtrade en termes de marketing, renforcement de capacités et/ou subventions pour payer les frais de certifications, tandis que le système a des ressources limitées pour apporter ce support. Ceci peut provoquer des attentes déçues et des frustrations chez les producteurs certifiés qui investissent pour se conformer aux Standards Fairtrade, mais n’en bénéficient pas comme ils s’y attendent.  La capacité de gestion, les perspectives de marché, l’indépendance vis à vis des acteurs commerciaux/des ONG, la loyauté des fermiers envers leurs organisations, l’adhésion à Fairtrade, la capacité de vendre à une certaine échelle, l’intégrité et la qualité de direction ont été mis en exergue comme des exemples de conditions de base pour que les organisations bénéficient de Fairtrade et génèrent de l’impact.  **1.6 4 Êtes-vous d’accord avec la description des sujets présentés ci-dessus:**  **Oui, totalement**  **Oui, partiellement**  **Non**  Veuillez expliquer vos raisons si vous êtres partiellement d’accord ou si vous n’êtes pas d’accord  Click here to enter text.  Des commentaires supplémentaires ?  Click here to enter text.  **Questions à discuter**  Pour chacune des questions ci-dessous vous êtes invités à donner votre contribution. N’hésitez pas à aborder des points qui n’ont pas été inclus dans ce document  Click here to enter text.  **Question 1.** Faut-il ajouter des critères en année 0 pour s’assurer que seules les organisations qui ont du potentiel de développement et des chances de vendre sous les termes Fairtrade obtiennent la certification ?  Click here to enter text.  **Question 2.** Si oui, quels pourraient être les critères objectifs et vérifiables qui pourraient identifier de tells organisations ? Est-ce que par exemple le nombre d’années d’existence de l’OPP pourrait être un critère ? Est-ce que le Standard devrait inclure des critères d’organisation minimaux et/ou de capacité managériale ?  Click here to enter text.  **Question 3.** Comment les perspectives de marché d’une OPPs peuvent être évaluées ? Est-ce que le test d’un échantillon du produit par un expert ( par exemple dans le café) ou une lettre d’intention de l’acheteur ou d’engagement de la NFO à faciliter le marché seraient de bons indicateurs du potentiel de marché ?  Click here to enter text.  **Question 4**. Comment améliorer la participation et les contrôle de la certification Fairtrade par l’organisation ? Cela peut-il se faire par le biais de l’OPPs engageant ses membres avant la certification, pour expliquer ce qu’implique et requiert l’approbation d’une assemblée générale ?  Click here to enter text.  **Question 5**. Y a t’il une taille minimum (ou maximum) pour qu’une organisation soit viable? Et si oui, devrions nous introduire une préconisation sur la taille ?  Click here to enter text.  **Question 6**. Comment mettre de côté les OPPs non désirées ou les managers qui entachent la réputation de Faitrade ? Est-ce que par exemple une vérification des antécédents serait utile ? Par exemple une période ou un processus de revue par les pairs, pendant laquelle les organisations certifiées, les organisations des droits de l’homme ou les syndicats pourraient faire objection à la certification d’un candidat donné ou donner un commentaire négatif, avec des arguments objectifs, pendant la période de candidature ?  Click here to enter text.  **Question 7**. Au niveau de l’assurance – est ce que l’approche serait plutôt de renforcer les pratiques d’audits pour vérifier les critères existants ?  Click here to enter text.  **Question 8**. Plutôt que (ou en plus) d’ajouter de nouveaux critèresde standards, serait-il utile de renforcer les conseils et l’aide aux groups de producteurs pendant la phase de pre-certification (à travers des auto-évaluations ou des aides des RP ou de CPM par exemple), afin que les candidats puissent déterminer si postuler pour la certification Fairtrade serait bénéfique pour eux.  Click here to enter text.  Parmi les questions ci-dessus, lesquelles sont les plus pertinentes pour vous/votre organisation ? Merci de mentionner le(s) numéro(s) des questions.  Click here to enter text.  Espace additionnel pour des commentaires/idées additionnels :  Click here to enter text. |

## Rôle des acteurs commerciaux

|  |
| --- |
| Il n’y a pas de critères sur le rôle des acteurs commerciaux dans le Standard OPP. Bien que le Standard sur les Acteurs Commerciaux reconnaisse déjà que ces-derniers jouent un rôle très important dans le renforcement des capacités des OPPs, le Standard OPP ne fournit pas un cadre clair sur la manière dont les OPPs doivent s’engager avec les acteurs commerciaux sur des relations commerciales plus équitables.  Il y a des OPPs qui sont créées par les acteurs commerciaux. Dans certains cas les acteurs commerciaux investissent en effet des ressources afin que les fermiers s’organisent. D’un côté, cela peut aider les OPPs à se lancer dans le commerce Fairtrade mais d’un autre, çà peut aussi obliger les OPPs à être dépendantes de l’appui des acteurs commerciaux et peut poser problème pour que l’organisation grandisse en tant qu’organisation autonome. Les leaders des OPPs élus peuvent être contraints de suivre les intérêts des acteurs commerciaux par peur de perdre le marché, et si la situation persiste, empêcher le développement des capacités des producteurs à long-terme.  **1.7 Êtes-vous d’accord avec la description des sujets présentés ci-dessus :**  **Oui, totalement**  **Oui, partiellement**  **Non**  Veuillez expliquer vos raisons si vous êtres partiellement d’accord ou si vous n’êtes pas d’accord  Click here to enter text.  Des commentaires supplémentaires ?  Click here to enter text.  **Questions à discuter**  Pour chacune des questions ci-dessous vous êtes invités à donner votre contribution. N’hésitez pas à aborder des points qui n’ont pas été inclus dans ce document  **Question 1**: Comment peut-on aider les nouveaux groupes à se développer avec l’appui des acteurs commerciaux quand ils le veulent, mais en leur évitant de ne pas pouvoir se développer et renforcer leur capacités, à cause de leur trop forte dépendance vis- vis des partenaires commerciaux ?  Click here to enter text.  **Question 2**: A-t-on besoin de critères additionnels dans le Standard pour éviter une dépendance aux acteurs commerciaux ? Ou alors comment les critères existants peuvent-ils être renforcés pour éviter la dépendance/le contrôle des acteurs commerciaux.  Click here to enter text.  **Question 3.** Etant donné qu’il faut trouver l’équilibre entre l’appui des acteurs commerciaux et le renforcement des capacités des producteurs, comment continuer à motiver les acteurs commerciaux à appuyer les producteurs, et réduire le risque qu’ils ne les soutiennent plus ?  Click here to enter text.  **Question 4**. Est-ce que le Standard OPP devrait inclure un mécanisme évitant les conflits d’intérêts entre les acteurs commerciaux et les OPPs ? Par exemple il y a conflit quand les acteurs commerciaux sont membres des instances de gouvernance des OPPs.  Click here to enter text.  **Question 5**. Dans les cas où les acteurs commerciaux offrent des services aux OPPs, est ce que le Standard devrait imposer des accords écrits entre les OPPs et les acteurs commerciaux sur la manière dont les acteurs commerciaux appuient commercialement les producteurs et renforcent leurs capacités ?  Click here to enter text.  **Question 6.** Est-ce que le Standard Fairtrade devrait inclure des critères pour que les acteurs commerciaux renforcent les capacités des groupes de producteurs, notamment par exemple :   * Par plus d’engagement des producteurs dans les étapes de transformation * En appuyant les producteurs à prendre plus de responsabilité dans la chaine d’approvisionnement * En partageant les bénéfices avec les producteurs   Click here to enter text.  Parmi les questions ci-dessus, lesquelles sont les plus pertinentes pour vous/votre organisation ? Merci de mentionner le(s) numéro(s) des questions.  Click here to enter text.  **Espace additionnel pour des commentaires/idées additionnels :**  Click here to enter text. |

## Gouvernance des OPPs

|  |
| --- |
| Bien que le Standard OPP actuel se réfère aux principes basiques de démocratie, de participation et de transparence, les critères ne sont pas nécessairement efficaces et suffisants pour garantir de bonnes pratiques de gouvernance, une véritable participation des membres, suffisamment de responsabilité et de contrôle interne.  Le manque de bonnes pratiques de gouvernance peut être souvent dû aux inégalités des structures de pouvoir au sein de l’organisation. Par exemple, le manque de clarté dans les rôles et responsabilités entre le comité et l’équipe de gestion peut déboucher sur des situations très extrêmes de concentration de pouvoir ou d’espace insuffisant pour la prise de décision. Alternativement, il y a des cas où les membres du conseil des OPPs assument à la fois la gestion stratégique et opérationnelle, et ne sont pas adéquatement préparés pour assumer ces tâches.  Trouver le juste équilibre entre la continuité et la remise en question de la manière de diriger une structure est souvent délicat. Pour beaucoup, en particulier pour les femmes et les générations plus jeunes, participer à la gouvernance est souvent difficile en pratique.  Une communication interne déficiente entre les directeurs et les membres aboutit souvent à une participation et une implication faibles, ce qui devient particulièrement critique dans les larges organisations. Par ailleurs, lorsque les membres sont représentés par des délégués, on ne donne pas suffisamment d’importance à la fonction de délégué bien que leur rôle soit crucial pour assurer que la communication interne passe.  Au final, les critères de responsabilités ne couvrent pas d’autres activités que la gestion de la Prime Fairtrade et le Standard actuel ne requiert pas de mécanisme comme un conseil de supervision ou un comité de surveillance.  Le prix et les services que perçoivent les membres peuvent être compromis par des frais généraux importants (incluant les honoraires des directeurs et les allocations de dépenses). Au final, il est difficile pendant les audits d’identifier certaines pratiques qui affaiblissent les organisations et entravent leur développement, comme la corruption, la concentration du pouvoir, le manque de responsabilité et de contrôle par les membres.  **1.8 Êtes-vous d’accord avec la description des sujets présentés ci- dessus:**  **Oui, totalement**  **Oui, partiellement**  **Non**  Veuillez expliquer vos raisons si vous êtres partiellement d’accord ou si vous n’êtes pas d’accord  Click here to enter text.  Des commentaires supplémentaires ?  Click here to enter text.  **Questions à discuter**  Pour chacune des questions ci-dessous vous êtes invités à donner votre contribution. N’hésitez pas à aborder des points qui n’ont pas été inclus dans ce document  **Question 1**: Comment renforcer le Standard de façon à faciliter le développement des organisations, de manière à ce qu’elles deviennent viables, résistantes, inclusives et véritablement démocratiques ?  Click here to enter text.  **Question 2**: Qu’est ce qui devrait être inclus dans le Standard et quelles recommandations additionnelles sont-elles nécessaires?  Click here to enter text.  **Question 3.** Quelles compétences de gestion basiques pourraient être incluses dans le Standard? Par exemple, la planification des activités, les compétences en finance, le marketing?  Click here to enter text.  **Question 4**. Est ce qu’il devrait y avoir un organisme de supervision obligatoire ou un comité de surveillance pour contrôler l’administration au nom des membres, afin d’améliorer le contrôle de membres sur l’organisation?  Click here to enter text.  **Question 5**. A part la gestion de la Prime Fairtrade, quelles autres activités pourraient sujettes à l’examen par les membres ?  Click here to enter text.  Parmi les questions ci-dessus, lesquelles sont les plus pertinentes pour vous/votre organisation ? Merci de mentionner le(s) numéro(s) des questions.  Click here to enter text.  **Espace additionnel pour des commentaires/idées additionnels :**  Click here to enter text. |

## Le Plan de Développement Fairtrade et l’utilisation de la Prime

|  |
| --- |
| La Prime Fairtrade est un instrument pour que les OPPs soutiennent le développement durable social et économique de leurs membres, de leurs familles et de la communauté avoisinante. Le standard OPP actuel donne la recommandation suivante : “*La planification, la mise en œuvre et l’évaluation du plan stimuleront et augmenteront la participation des membres au sein de leur propre organisation et communauté. La planification d’activités répondant aux besoins de votre organisation, de vos membres, de vos travailleurs et de vos communautés est une bonne pratique. Votre organisation a le droit de choisir toutes les activités sur lesquelles s’accordent les membres et qui sont appropriées à une situation, à vos aspirations et à vos priorités particulières*. »  Cependant, la conduction d’une analyse des besoins est seulement requise comme critère de développement à partir de 6 ans de certification. En pratique, il est rare qu’une planification totale et un processus de priorisation se fassent avant décider de l’utilisation de la Prime.  Les OPPs ont beaucoup de besoins très divers, et avec des ressources limitées. Il est difficile de décider où investir en premier lieu pour utiliser la Prime de la meilleure manière possible, et maximiser son impact. Une part relativement large de la Prime est actuellement dépensée pour couvrir les coûts opérationnels, les frais de certification, etc. Ceci peut être nécessaire pendant la phase de début d’une OPPs, mais les organisations ne devraient pas dépendre du revenu de la Prime pour soutenir leurs opérations à long terme.  C’est pourquoi il est important de suivre un processus de planning spécifique, pour lesquels les effets à long terme sont bien pensés. Cela va aider les organisations à investir de manière plus stratégique et de façon à contribuer à atteindre leurs objectifs de long-terme, et trouver des moyens de subsistance durables pour leurs membres.  Du point de vue du marché, l’impact généré par la Prime- qui est l’impact le plus important et le plus visible pour Fairtrade en général- reste dans bien des cas en deçà des attentes du marché. Les impacts tangibles représentent la principale motivation pour les partenaires commerciaux et la société civile de s’engager envers Fairtrade. L’incapacité de montrer un impact qui corresponde aux attentes entrave la croissance des ventes  **1.9 Êtes-vous d’accord avec la description des sujets présentés ci-dessus :**  **Oui, totalement**  **Oui, partiellement**  **Non**  Veuillez expliquer vos raisons si vous êtres partiellement d’accord ou si vous n’êtes pas d’accord  Click here to enter text.  Des commentaires supplémentaires ?  Click here to enter text.  **Questions à discuter**  Pour chacune des questions ci-dessous vous êtes invités à donner votre contribution. N’hésitez pas à aborder des points qui n’ont pas été inclus dans ce document  **Question 1** : Comment l’impact et les bénéfices à long-terme des investissements de la Prime peuvent être optimisés ?  Click here to enter text.  **Question 2** : Le Standard peut-il jouer un rôle pour générer un impact plus grand, en donnant de meilleurs directives et/ou en requérant un exercice de planning stratégique comme élément du processus de décision concernant l’Utilisation de La Prime?  Click here to enter text.  **Question 3.** Est-ce le Standard devrait suggérer que pour sécuriser la viabilité à long-terme des OPPs, créer des organisations pérennes est la priorité, pour pouvoir de gérer l’efficacité de leurs opérations au nom de de leurs membres, être un vivier d’initiatives menées par les producteurs, qui seraient encouragés à accroitre la profitabilité de leurs fermes, et trouver moyens de subsistance durables ?  Click here to enter text.  **Question 4**. Est-ce qu’un impact plus important peut être atteint en prescrivant/assignant l’usage de la Prime, et si oui, pour quoi il devrait être assigné ( i.e la productivité, la communauté, les travailleurs)?  Click here to enter text.  **Question 5.** Est-ce que la création d’un comité pour la gestion de la prime aiderait à accroitre la participation des membres dans le développement du planning et du processus de décision ?  Click here to enter text.  **Question 6.** Quels mécanismes de contrôle dans le Standard peuvent assurer que les projets de Prime (en particulier dans le cas de large toucheurs de Prime) sont gérés de manière transparente, efficace et rentable, ou pour réduire les risques de mauvaise gestion ou de corruption ?  Click here to enter text.  **Question 7**. Est-ce qu’un impact plus important peut être atteint via des investissements collectifs effectués par plusieurs OPPs ?  Click here to enter text.  **Question 8.** Est-ce que le reporting annuel de la Prime pourrait être le bon outil pour avoir meilleur accès à l’information sur l’utilisation de la prime et des bénéfices, dont Fairtrade a besoin pour communiquer de manière efficace sur son impact ?  Click here to enter text.  Parmi les questions ci-dessus, lesquelles sont les plus pertinentes pour vous/votre organisation ? Merci de mentionner le(s) numéro(s) des questions.  Click here to enter text.  **Espace additionnel pour des commentaires/idées additionnels :**  Click here to enter text. |

## Coût de Production Durables et évaluation avec des indicateurs de base venant des producteurs

|  |
| --- |
| Le manqué de données consistantes et régulières sur les coûts de production durable (CPD) des OPPs rend difficile l’évaluation leur performance économique et l’identification des opportunités de croissance. Actuellement l ‘évaluation des coûts se fait avec des contraintes de temps et des ressources, presque sur un mode « en cas de besoin ». De telles restrictions gênent les services que Fairtrade International fournit.  L’analyse et la compréhension des données renforcent la position des producteurs en termes de négociation, facilite la définition des prix, et aide à une meilleure planification. Cependant, la collection de données de haute qualité requiert des capacités au niveau des producteurs et des responsabilités au niveau du processus.  De plus l’évaluation des indicateurs de base comme le nombre de producteurs, les volumes de production, les ventes, les formations données aux membres, et l’utilisation systématique de la prime, permet aux organisations de producteurs de renforcer le développement de leurs activités et de communiquer les impacts aux marchés.  D’un autre côté, requérir informations additionnelles augmente la complexité du standard, coûte cher et ne génère pas automatiquement des résultats en terme de développement durable.  **1.10 Êtes-vous d’accord avec la description des sujets présentés ci-dessus :**  **Oui, totalement**  **Oui, partiellement**  **Non**  Veuillez expliquer vos raisons si vous êtres partiellement d’accord ou si vous n’êtes pas d’accord  Click here to enter text.  Des commentaires supplémentaires ?  Click here to enter text.  **Questions à discuter**  Pour chacune des questions ci-dessous vous êtes invités à donner votre contribution. N’hésitez pas à aborder des points qui n’ont pas été inclus dans ce document  **Question 1** : Est-ce que le Standard pourrait inclure des critères au sujet du CPD et d’autres indicateurs économiques de base, au moins pour les produits phares comme la banane, le cacao, les fruits frais et le café) ?  Click here to enter text.  **Question 2** : Est- ce que le Standard devrait renforcer les critères existant actuellement (par exemple, l’enregistrement des membres, des ventes Fairtrade, du Plan de Développement Fairtrade et le reporting de la prime Fairtrade) et standardiser le reporting des données à travers des outils existants, comme le COD Impact pour répondre aux besoins actuels des données ?  Click here to enter text.  **Question 3.** De quelles moyens les OPPs et les RPs auraient-ils besoin pour mettre en place ces idées ?  Click here to enter text.  **Question 4**. Comment le Standard peut-il permettre la collecte de données ? Est qu’il serait possible de demander ces données comme des critères de SMI ?  Click here to enter text.  Parmi les questions ci-dessus, lesquelles sont les plus pertinentes pour vous/votre organisation ? Merci de mentionner le(s) numéro(s) des questions.  Click here to enter text.  **Espace additionnel pour des commentaires/idées additionnels :**  Click here to enter text. |

## Promotion l’amélioration continue

|  |
| --- |
| **Questions à discuter**  Pour chacune des questions ci-dessous vous êtes invités à donner votre contribution. N’hésitez pas à aborder des points qui n’ont pas été inclus dans ce document  **Question 1.** Comment Fairtrade peut mieux inciter les producteurs à continuer à améliorer leurs pratiques et promouvoir les bonnes pratiques et l’innovation ?  Click here to enter text.  **Question 2.** Serait-il utile d’avoir des niveaux de performance différents et reconnus ? Comment cela pourrait-il être présenté ?  Click here to enter text.  **Question 3.** Comment les bonnes pratiques peuvent-elles être promues ?  Click here to enter text.  **Question 4.** Quand les recommandations dans le Standard promeuvent les bonnes pratiques, est-ce utile et mis en application par les producteurs pour améliorer leur performance ?  Click here to enter text.  Parmi les questions ci-dessus, lesquelles sont les plus pertinentes pour vous/votre organisation ? Merci de mentionner le(s) numéro(s) des questions.  Click here to enter text.  **Espace additionnel pour des commentaires/idées additionnels :**  Click here to enter text. |

## Simplification du standard

|  |
| --- |
| A chaque révision, il y a une demande croissante des partenaires d’ajouter des thèmes et des critères supplémentaires dans le Standard. La liste de sujets présentés ici va également dans le même sens, celui d’ajouter de nouveaux sujets. En même temps les partenaires sont inquiets du fait que le standard soit trop long, trop complexe et laborieux.  **1.12 Êtes-vous d’accord avec la description des sujets présentés ci-dessus :**  **Oui, totalement**  **Oui, partiellement**  **Non**  Veuillez expliquer vos raisons si vous êtres partiellement d’accord ou si vous n’êtes pas d’accord  Click here to enter text.  Des commentaires supplémentaires ?  Click here to enter text.  **Questions à discuter**  Pour chacune des questions ci-dessous vous êtes invités à donner votre contribution. N’hésitez pas à aborder des points qui n’ont pas été inclus dans ce document.  **Question 1** : Avez-vous des suggestions pour simplifier le standard ?  Click here to enter text.  **Question 2** : Quels sujets/ critères du standard OPPs ne sont pas nécessaires ?  Click here to enter text.  **Question 3.** Quelles sections peuvent être réduites/fusionnées ou simplifiées ?  Click here to enter text.  **Question 4**. Comment organiser le Standard de manière simple et moins complexe ?  Click here to enter text.  Parmi les questions ci-dessus, lesquelles sont les plus pertinentes pour vous/votre organisation ? Merci de mentionner le(s) numéro(s) des questions.  Click here to enter text.  **Espace additionnel pour des commentaires/idées additionnels :**  Click here to enter text. |

## Classification des sujets

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Dans cette section vous êtes invités à classer les 12 sujets discutés plus haut en fonction de leur importance pour vous et votre organisation, **#1 étant le plus important et #12 le moins important**   |  |  | | --- | --- | | 1. **Définition des OPPs** | Click here to enter text. | | 1. **Gestion des pratiques de production** | Click here to enter text. | | 1. **Développement environnemental** | Click here to enter text. | | 1. **Egalité des genres et émancipation des femmes** | Click here to enter text. | | 1. **Développement de la législation sur l’esclavage moderne** | Click here to enter text. | | 1. **Potentiel de développement** | Click here to enter text. | | 1. **Rôle des acteurs commerciaux** | Click here to enter text. | | 1. **Gouvernance des OPPs** | Click here to enter text. | | 1. **Développement du Plan Fairtrade et utilisation de la Prime** | Click here to enter text. | | 1. **Coût de Production Durable et indicateurs de suivi de base venant des producteurs** | Click here to enter text. | | 1. **Promouvoir l’amélioration continue** | Click here to enter text. | | 1. **Simplification du Standard** | Click here to enter text. | |

# Commentaires / retour général des partenaires sur la révision du Standard Fairtrade pour les OPPs

Dans cette section, vous êtes invités à donner des informations supplémentaires sur n’importe lequel des critères du [Standard Fairtrade pour les Petits Producteurs](https://www.fairtrade.net/fileadmin/user_upload/content/2009/standards/documents/SPO_FR.pdf), ou à donner des commentaires généraux. Si vous vous référez à un critère en particulier, veuillez inclure le numéro du critère là où c’est possible, ainsi que vos commentaires.

|  |  |
| --- | --- |
| **Sujet/ numéro de critère** | **Commentaire/ retour** |
| Click here to enter text. | Click here to enter text. |
| Click here to enter text. | Click here to enter text. |
| Click here to enter text. | Click here to enter text. |
| Click here to enter text. | Click here to enter text. |
| Click here to enter text. | Click here to enter text. |
| Click here to enter text. | Click here to enter text. |
| Click here to enter text. | Click here to enter text. |

Si vous avez besoin de plus d’informations avant de commenter ce document n’hésitez pas à contacter [standards-pricing@fairtrade.net](mailto:standards-pricing@fairtrade.net)